

Géronde-1500 SA-Aménagement Touristique – 1950 Sion

Convocation

Conformément aux dispositions statutaires, le conseil d'administration de Géronde-1500 SA-Aménagement Touristique a le plaisir et l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra au café de l'hôtel de la Paix à Lausanne, **le jeudi 1^{er} décembre 2016 à 17h15.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Contrôle des présences
- 2) Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 3) Lecture des comptes de l'exercice 2014
- 4) Approbation des comptes 2014
- 5) Décharge aux organes responsables
- 6) Lecture des comptes 2015
- 7) Approbation des comptes 2015
- 8) Décharge aux organes responsables
- 9) Situation projet en cours
- 10) Divers

Les comptes et pièces justificatives sont à votre disposition dès ce jour auprès de la société Géronde-1500 SA Aménagement Touristique, c/o Fiduciaire Actis SA, place du Midi 36, 1950 Sion.

Vu les modifications législatives du 12 décembre 2014, les détenteurs d'actions au porteur devront, pour pouvoir participer à l'assemblée générale, établir qu'ils possèdent des actions au porteur et en indiquer leur nombre ainsi que s'identifier au moyen d'une pièce de légitimation officielle avec photo. Les personnes morales suisses détentrices d'actions au porteur devront déposer un extrait du RC. Quant aux personnes morales étrangères, elles devront déposer un extrait actuel et certifié conforme du registre du commerce étranger ou, à défaut, un document équivalent.

Si vous ne pouvez pas participer à cette assemblée, merci de nous transmettre les procurations éventuelles.

Sion, le 28 octobre 2016